

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage et choisit les matières ou matériaux appropriés. Il établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

L'option tapissier d'ameublement permet de se former à l'habillage des meubles, des fauteuils, des murs et des fenêtres. Le tapissier contribue à la décoration intérieure d'un bâtiment neuf ou ancien. Il façonne les tissus, les matériaux souples et les mousses pour le garnissage et la décoration et les met en place.

Débouchés

Le diplômé travaille dans un atelier industriel ou chez un artisan. Dans les entreprises industrielles il peut, par exemple, réaliser des sièges de voiture ou d'avion.

Métier(s) accessible(s) :

- tapissier(ière) d'ameublement
- tapissier(ière) décorateur(trice)

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement.

Admission avec sélection

- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor
- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

Qualités requises :

- rigueur, précision
- sens de l'observation, de la synthèse
- une culture générale développée

Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52

Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En T^{le} : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Sciences et techniques industrielles** : les tissus et garnissages, leurs caractéristiques physiques et chimiques. Les techniques de fabrication, manuelles ou automatiques, le montage, l'assemblage, la finition, ainsi que l'organisation de la fabrication.
- **Lecture** d'un dessin technique ou d'un plan, mesures avant réalisation d'un ouvrage.
- **Gestion** : les stocks et l'approvisionnement, les coûts, les devis, la maintenance, les délais...
- **Histoire de l'art et des styles** : historique du mobilier, du décor intérieur, des tissus, ainsi que de la garniture des sièges et des lits.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation. Les périodes d'activité en entreprise doivent permettre de traiter les formations spécifiques ou l'approfondissement de l'une ou plusieurs spécialités propres au contexte. Elles doivent aussi permettre l'acquisition de compétences propres à des activités professionnelles significatives et caractéristiques du secteur concerné qui peuvent difficilement être menées en établissement de formation.





Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Etude technologique et histoire de l'art	
Sous-épreuve E21 : Préparation d'une fabrication	1.5
Sous-épreuve E22 : Art et technique analyse formelle et stylistique	1.5
Sous-épreuve E23 : Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	2.5
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué	
Sous-épreuve E31 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	2
Sous-épreuve E32 : Lancement et fabrication d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E33 : Projet d'art appliqué	2
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10



Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- DMA arts de l'habitat, option décor et mobilier, spécialité tapisserie décoration
- Diplôme des métiers d'art (DMA) Arts textiles et céramiques option arts textiles

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



Où se former en Occitanie

Gard (30)

Uzès - Lycée des métiers d'arts Charles Gide (Public) /

Haute-Garonne (31)

Revel - Lycée professionnel des métiers de l'ameublement (Public) /

I

formation initiale

A

formation en apprentissage



En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

